

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 38159

MASTER 2 Droit des affaires Parcours : Droit de la Concurrence et Distribution (M2_DACD)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Seul diplôme de droit de la concurrence et de la distribution dans le cadre d'une formation en apprentissage, la force de ce master réside dans son enseignement mêlant droit et économie permettant ainsi une vision global du domaine d'expertise.

- Développer sa capacité d'autoformation (veille juridique continue).
- Acquérir des informations juridiques (enseignements, études de cas, exposés) ou techniques (spécificité du secteur de l'entreprise).
- Rédiger des conclusions de fortes qualités de recherche documentaire et de rédaction.

Les cours dispensés par des professeurs ayant ou étant toujours en activité dans des cabinets d'avocats ou auprès de l'Autorité de la concurrence mêlé à des enseignements englobant cas pratique et théorie, permet aux étudiants d'être force de proposition lors de leurs semaines en entreprise.

► Métiers visés

- Avocat en droit des affaires
- Directeur juridique d'entreprises
- Avocat spécialiste en droit de la concurrence et distribution
- Membre de commission européenne

► Rythme d'alternance

De début septembre à mars : alternance une semaine sur deux en entreprise.
A partir d'avril jusqu'à fin septembre, temps plein dans l'entreprise sauf 1 à 3 jours par mois.

► Dates de la formation et volume horaire

11/09/2023 > 25/09/2024 (447 heures)
Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Titulaires d'un master 1 en droit des affaires ou en droit de l'Union européenne.
Manifestation d'intérêt pour le droit de la concurrence par l'obtention des notes satisfaisantes obtenues dans la matière en Master 1.
Lettre de manifestation d'intérêt de la part d'une entreprise en vue de la signature d'un contrat en apprentissage.
Niveau de langue C1.

► Modalités de candidature

Sélection sur dossier puis entretien

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Samira BELALA

contact@formasup-paris.com

Pascale GUEROU

Pour les publics en situation de handicap (RQTH ou non) : consultez notre page Alternance et Handicap



PROGRAMME

► Code RNCP 34127

► Direction et équipe pédagogique

Catherine PRIETO, titulaire, responsable pédagogique

Emmanuel COMBE, titulaire

Martine BEHAR-TOUCHAIS, titulaire

Daniel MAINGUY, titulaire

Cyril GRIMALDI, vacataire

Farouk ER-RAZKI, vacataire

Solène GERARDIN, vacataire

Des professionnels extérieurs interviendront tout au long de la formation.

Volume horaire
session 2024 -
2025 année 1



Programme détaillé de la formation

EC Analyse concurrentielle des comportements : Cadre juridique et Techniques d'analyse économique	40h
EC Contentieux public de la concurrence	30h
EC Contentieux privé de la concurrence	30h
EC Droit des pratiques restrictives : Cours	35h
EC Droit des pratiques restrictives : Séminaires	35h
EC Méthodologie du mémoire	40h
EC Ateliers d'intégration professionnelle	10h

EC Colloque + rencontre des promotions + remise des diplômes N-1	7h
Evaluations	
EC Contrôles des concentrations : Cadre juridique et Techniques d'analyse économique	50h
EC Contrôles des concentrations : Séminaires	20h
EC Arbitrage	30h
EC Mandataires et subordonnés	30h
EC Réseaux de revendeurs	30h
EC Ateliers de rédaction mémoire	15h
EC Rapports d'étapes et rédaction du mémoire	45h
Evaluations	

► Modalités pédagogiques

Alternance d'enseignement de fondamentaux, notions et méthodologie, et d'ateliers, conférences et séminaires professionnels

► Contrôle des connaissances

Contrôle continu, examens et soutenance de mémoire.

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES

- Recherches documentaires, analyse et synthèse
- Audit de conformité au droit
- Aptitude à affiner et reformuler une problématique juridique
- Recherche d'une stratégie adaptée aux besoins du client ou employeur
- Conseils argumentés dans les domaines juridiques, fiscal et procédural
- Conseil de personnes morales ou physiques en droit des affaires
- Conseil de dirigeants d'entreprises au plan social, fiscal et patrimonial
- Veille juridique

► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux/
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

► **Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

► **Appui à la transformation en contexte professionnel**

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.